

47%
personnes
couvertes

62 900
allocataires

Dans l'Aube, 146 600 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 47% de la population totale.

Sur le territoire aubois, ce taux varie de 54% à 29% selon les communautés de communes.

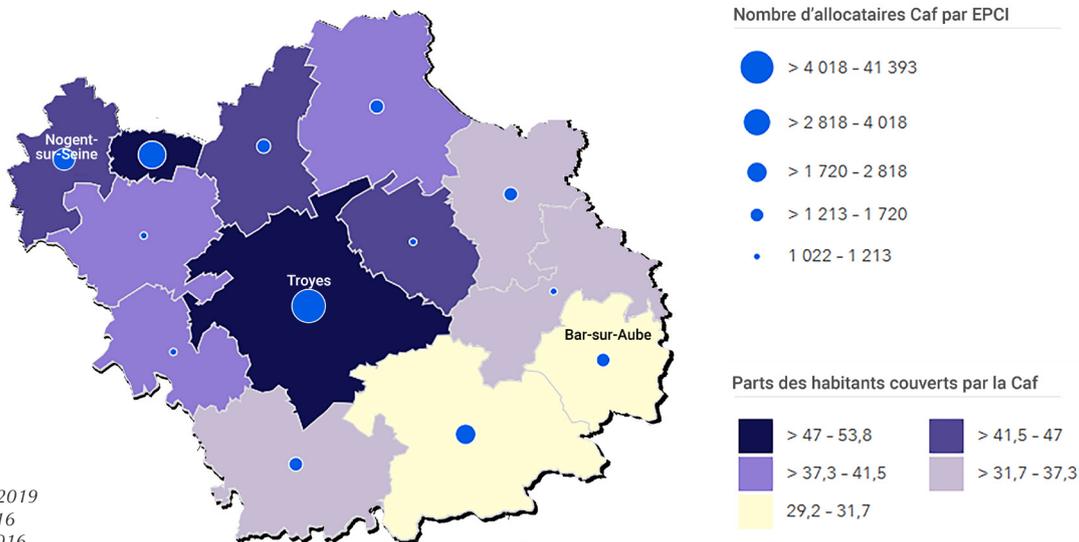
Le département enregistre une proportion semblable de familles monoparentales par rapport au national (16% dans l'Aube, 15% au niveau national), mais légèrement inférieure concernant les familles avec enfants (31% dans l'Aube contre 35% au niveau national).

3 600 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6% de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 15% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composée uniquement de prestations légales (16% au niveau national).

19 800 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 096 €. Dans ces foyers précaires vivent 20 400 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2019
et Insee RP 01/01/2016
© IGN ® Geofla 2.0.2016

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



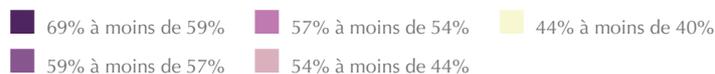
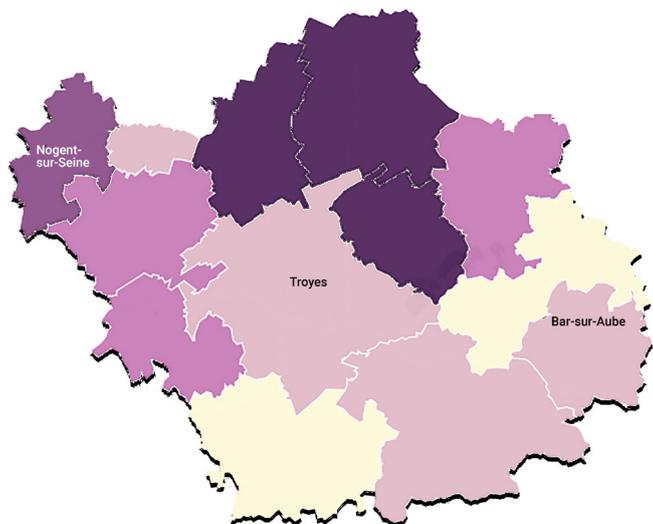
Zoom sur l'enquête
de satisfaction
allocataires

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



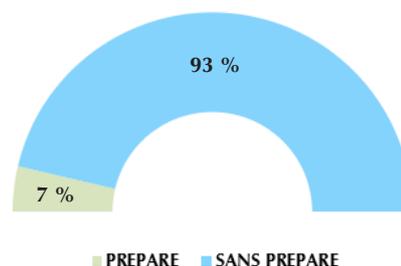
Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2018
© IGN * Geofla 2.0.2016

En 2019, la Caf de l'Aube soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **5 400 places sont disponibles pour les familles**. Représentant **70% de l'ensemble des places offertes** sur le département (56% au niveau national), les assistants maternels en proposent près de 3 800, soit deux tiers de la capacité d'accueil du territoire.

L'objectif est d'apporter une réponse à près de 9 700 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil.

L'Aube, avec **56 places offertes pour 100 enfants**, est légèrement en deçà de la capacité d'accueil proposée par ses voisins régionaux (59 places pour 100 enfants dans la région Grand-Est).

Enfants couverts par la prestation PreParE



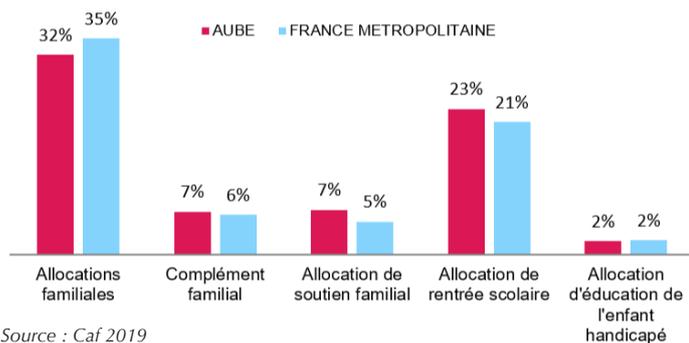
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **550 enfants ont des parents qui la perçoivent**.

Source : Caf 2019

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

Répartition des prestations



Source : Caf 2019

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **32% des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 7% obtiennent un complément familial,
- > **23% reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- > **7% perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > **2% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé**.

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**

<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Les établissements et actions financés en 2019



Source : Caf 2019

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par le financement de projets permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

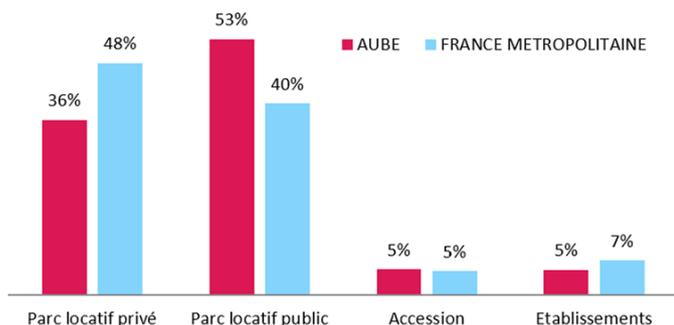
Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Clas : Contrat local d'accompagnement à la scolarité
Laep : Lieu d'accueil enfants-parents

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



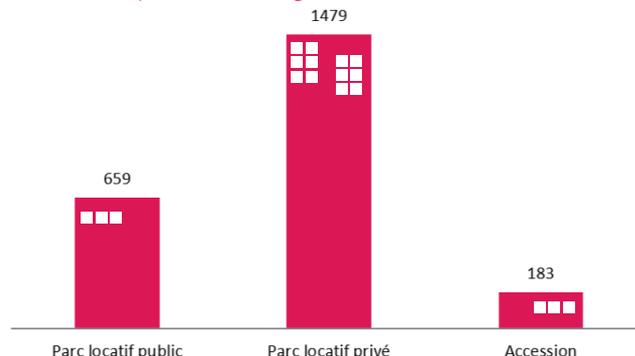
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2019

Au mois de décembre 2019, près de **33 000 foyers aubois** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **67 300 personnes, soit 22% de la population** totale du département. L'Aube se caractérise par une plus forte proportion d'aide au logement en parc locatif public (53% dans l'Aube, 40% au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement, plus de **2 300 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel.

Dans l'Aube, dont le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40% de leurs revenus pour se loger est multiplié par 8 par rapport à l'accession.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante ; cette mission se traduit par :

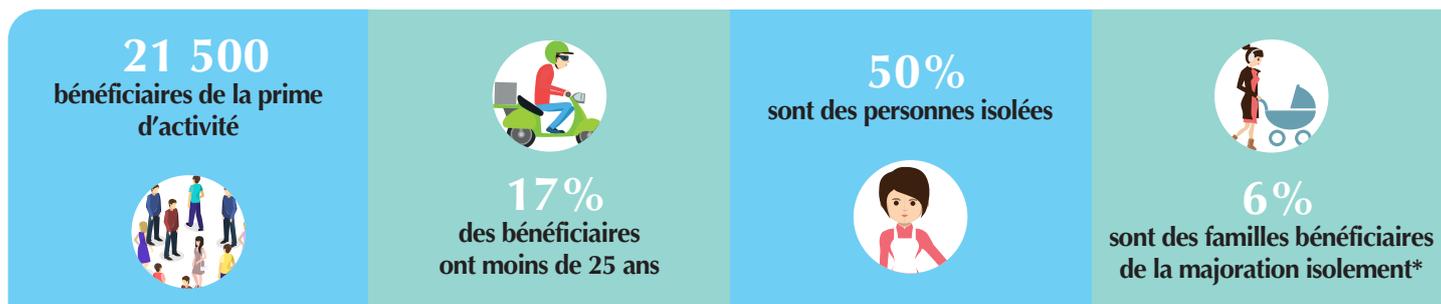
- > Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **9 200 foyers sur le territoire aubois** (soit 14,6% des allocataires de la Caf de l'Aube contre 12,7% au niveau national).
- > **21 500 allocataires aubois bénéficiaires de la prime d'activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. (Ce qui représente 34,2% des allocataires au niveau local versus 31,8% au niveau national).

Également incitative à la reprise d'une activité, la **prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 300 foyers en 2019** (correspondant à 3,7% des allocataires de la Caf de l'Aube, soit près d'un point de plus que le taux national).

- > 9% des allocataires de la Caf de l'Aube, représentant **5 600 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles, **sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. Le niveau national est quant à lui comparable avec un taux de 8,6%.

Parmi tous ces bénéficiaires, 60% la perçoivent à taux plein au niveau local, ce qui est similaire au niveau national.

Profil des bénéficiaires de la prime d'activité



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



L'ENQUÊTE DE SATISFACTION ALLOCATAIRES

La branche famille souhaite connaître le ressenti de ses publics sur le service qui leur est rendu, en particulier lors des interactions des allocataires avec leur Caf.

Ainsi, l'enquête de satisfaction devient un élément central de l'évaluation de la relation de service, devant permettre de dégager des pistes opérationnelles d'actions pour une amélioration continue du service rendu à l'usager sur les différents canaux de contact (site internet, application mobile, e-mail, téléphone, accueil, courrier).

Satisfaction des allocataires et points d'accueil de la Caf



87% des allocataires sont satisfaits des services de la Caf

	Site internet	92%
	Application mobile.....	99%
	Accueil physique.....	66%
	Téléphone	61%
	Courrier	79%
	Courriel	80%

860 allocataires de la Caf de l'Aube ont répondu à l'enquête de satisfaction, par internet ou par téléphone, entre septembre et novembre 2019. 87% des allocataires sont satisfaits des services rendus par la Caf de l'Aube, niveau équivalent à celui observé au national. Parmi eux, 32% en sont même tout à fait satisfaits.

L'application mobile est le canal de communication recueillant le meilleur taux de satisfaction des allocataires de la Caf de l'Aube puisque 99% des utilisateurs en sont satisfaits (dont 50% de tout à fait satisfaits).

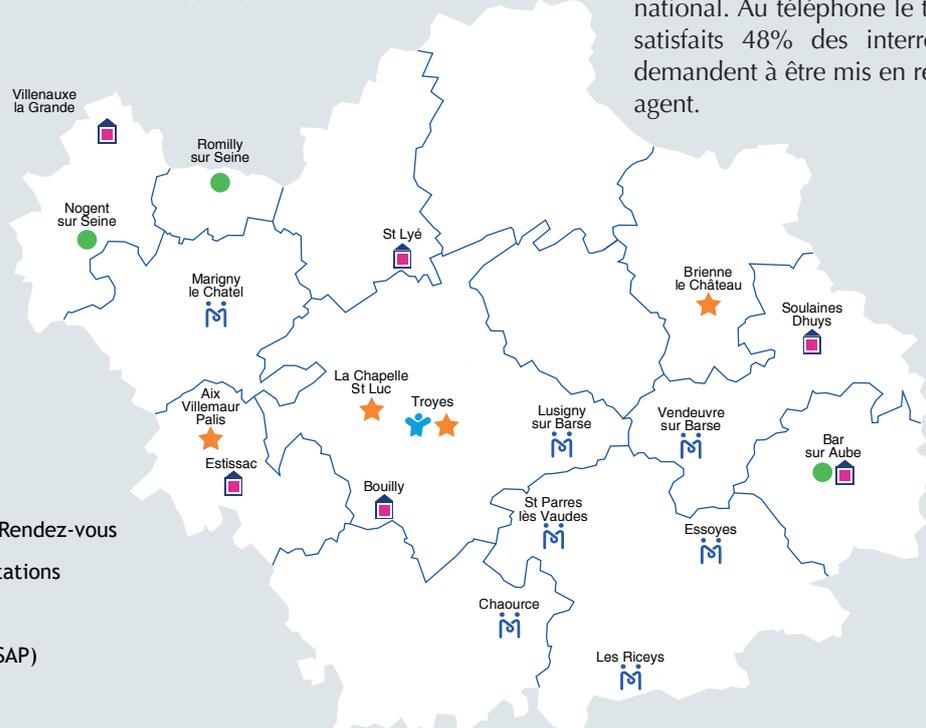
Le site cafr satisfait globalement 92% des allocataires ce qui est comparable au niveau national.

Concernant les échanges par courriel ou courrier la Caf de l'Aube présente des taux de satisfaction en phase avec ceux du national.

L'accueil physique à la Caf, ou chez un partenaire, satisfait 66% des allocataires interrogés.

Au niveau de l'accueil téléphonique, les résultats locaux de satisfaction sont inférieurs aux nationaux : 61% pour la Caf de l'Aube versus 68% pour le national.

Les allocataires apprécient le confort et l'aménagement des locaux de la Caf ou du partenaire chez qui ils se sont déplacés (79%). Lorsque l'allocataire est en contact avec un agent, celui-ci est globalement satisfait de son amabilité (82% à l'accueil et 76% au téléphone). La clarté de la réponse apportée à l'accueil et au téléphone satisfait respectivement 80% et 75% des allocataires de la Caf de l'Aube. Seuls 55% des allocataires sont satisfaits du temps d'attente lorsqu'ils se déplacent dans un accueil (à la Caf de l'Aube ou chez un partenaire), contre 74% au niveau national. Au téléphone le temps d'attente satisfait 48% des interrogés lorsqu'ils demandent à être mis en relation avec un agent.



- Caf de l'Aube - Accueil social & Rendez-vous
- Permanences Caf - Accueil prestations
- Point numérique
- Maison de services au public (MSAP)
- Espace France Services (EFS)